

# L'ACRSD continue à promouvoir la « Décennie des Nations Unies pour la Restauration des Écosystèmes »

L'année 2021 marque le début de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Cette décennie nous invite à intensifier drastiquement à l'échelle mondiale la restauration d'écosystèmes dégradés ou détruits, de façon à lutter contre les changements climatiques, à renforcer la biodiversité, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable.

La restauration des écosystèmes cadre parfaitement avec la mission de l'Association Canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés (ACRSD). C'est pourquoi, nous avons entrepris d'offrir une série de webinaires gratuits sur des sujets liés à la restauration écologique. Nous vous invitons à vous **INSCRIRE SUR NOTRE SITE WEB** pour chacun de nos webinaires de l'automne 2021.

Notre conférencier pour le webinaire du **Mardi le 14 décembre de 12h00 à 13h00** nous présentera, deux exemples de restauration de cours d'eau qui montraient des problématiques particulières d'érosion et de glissement de terrain.

Pour en savoir davantage sur l'ACRSD  
[www.acrsd-quebec.org](http://www.acrsd-quebec.org)

Pour devenir membre de l'ACRSD/CLRA  
[Membership - CLRA / ACRSD](#)

Pour vous inscrire :

[INSCRIPTION](#)

## Exemples récents de restauration de cours d'eau – Cas du canal Saint-Georges à Anticosti et du ruisseau Lamothe à Sainte-Thérèse

Deux projets récents ont été réalisés en 2020-2021 pour améliorer les composantes de l'habitat du poisson et stabiliser les berges contre l'érosion et les glissements de terrain. Le cas du canal Saint-Georges présente la démolition d'un barrage en béton, la réalisation de deux passes migratoires pour le poisson et d'un seuil sédimentaire et d'autres aménagements aux bénéfices de l'habitat du poisson. Le cas du ruisseau Lamothe présente une façon basée sur l'hydrogéomorphologie et l'ingénierie civile afin de contrôler les risques de glissements de terrain et l'érosion des berges tout en visant une restauration du substrat.



**M. Nicolas Roy**  
Terraformex inc.

*Diplômé de l'Université de Montréal en géologie en 1992, Nicolas Roy détient aussi une maîtrise en sciences appliquées à la géologie de l'ingénieur (M.Sc.A.) obtenu à l'école polytechnique de Montréal. Son sujet de maîtrise portait sur l'étude comparative et l'efficacité de méthodes de protection des berges pour Hydro-Québec. Depuis, il a réalisé des expériences professionnelles dans les spécialités de la géomorphologie appliquée, en océanographie, en hydraulique fluviale et maritime, en hydrologie, en évaluation environnementale, en modélisation hydrodynamique et en aménagement des habitats aquatiques.*

*Il est maintenant directeur environnement du groupe-conseils Terraformex. Il participe à la conception et la réalisation de projets de restauration et de renaturalisation de berges, de sites dégradés (autoroutier, mines, etc.) et de milieux naturels (marais, berges, bandes riveraines, habitat du poisson, etc.). Il réalise des plans d'aménagement et des études spécialisées sur les milieux riverains et côtiers Il participe aussi à l'évaluation environnementale et collabore aux suivis environnementaux de ces projets. Enfin, il accompagne les clients dans le processus d'appel d'offres d'entrepreneurs et réalise la surveillance des travaux.*